

SYNDICAT de communes
Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble
 La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE
 05 55 67 62 47

REPUBLICQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 9/2026

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

DU SYNDICAT DE COMMUNES

Nombre de membres

BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Séance du **05 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le cinq mai, à 14 heures 30 minutes, les membres du comité syndical du syndicat de communes « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence de Madame Michèle ALOUCHY.

Etaient présents : Mmes Michèle ALOUCHY, Sandrine MONTAGNE, Nadège LAURENSON et Caroline DUPLEIX.

Suppléants :

Date de convocation : 20 avril 2026

Secrétaire de séance : Mme Caroline DUPLEIX

APPROBATION DE LA MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET EQUIPEMENT SIGNEE ENTRE LE SIBESSE ET L'ASSOCIATION MEDECINS SOLIDAIRES LE 13 JUIN 2023 PAR LA CREATION DE L'AVENANT N° 1

La Présidente expose ce qui suit :

Par délibération n° 9/2023 en date du 5 juin 2023, le Comité Syndical a autorisé la signature d'une convention de mises à disposition des locaux et équipements au profit de l'Association Médecins Solidaires dont le siège est situé 2 grand champ 87210 Le DORAT, de locaux et d'équipements, appartenant au syndicat de communes Bellegarde et Saint Silvain Ensemble, afin d'assurer une présence médicale continue grâce à un relais de médecins volontaires venant chacun exercer une semaine

Il convient d'apporter, des modifications à cette convention initiale signée le 13 juin 2023 pour les motifs suivants :

- Modification des locaux : extension de la surface des locaux mise à la disposition de l'Association Médecins Solidaires.

